

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Juillet 2014 - N° 88

Spécial AGA :

Un incontournable désir de changement!

par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Pas facile à décrire! Même avec beaucoup de métier! Dire que l'atmosphère était remplie de bonheur et de sérénité serait se moquer de ceux qui étaient là et cacher aux autres une vérité qui sautait aux yeux. Il soufflait sur cette assemblée, de quelque 120 participants, un désir de changement palpable, à l'occasion teinté de la grogne que certains exprimaient sans se soucier de mes oreilles de journaliste.

Dans un tel contexte, il aura été moins facile d'apprécier pour plusieurs, de redécouvrir pour d'autres, le sympathique environnement de Salaberry-de-Valleyfield puisque c'est là, au Plaza Valleyfield, que se déroulait, les 3 et 4 juin dernier, l'assemblée générale annuelle

(AGA) de notre AQDR nationale. Un accueil chaleureux et courtois, des services hautement professionnels et un environnement qu'on aura plaisir à revoir dans des circonstances moins exigeantes que celles d'une AGA.



3 juin : journée d'orientation

Tout a commencé par la journée d'orientation du mardi, une journée intense où, comme le veut la tradition d'innombrables AGA, on devra vivre avec ce temps qui file à une vitesse folle — ou est-ce l'ampleur du programme qui ne correspond pas au temps alloué? — et l'on manquera effectivement de temps mais on dressera néanmoins des priorités pour tous les sujets soumis. En avant-midi, on assurera le suivi sur les orientations stratégiques avec l'atelier sur les actions concrètes à privilégier; en après-midi, on parlera du financement des sections locales.

Les porte-parole du comité de Suivi du Congrès d'orientation de 2013, France Neveu et André Jalbert, préciseront d'abord le déroulement de l'avant-midi (trop court) qui, sous forme d'ateliers, vise à établir des priorités parmi les orientations et recommandations déjà soumises aux présidents des sections à leur rencontre d'octobre 2013.

Rappelons à ce propos que les présidents avaient alors priorisé cinq recommandations :

1. La reconduction, sans équivoque, de la mission première de l'AQDR, soit la défense collective des droits.
2. La volonté de s'affirmer davantage et d'être plus visible dans l'ensemble de la population québécoise, auprès des organismes ayant des vocations similaires et plus particulièrement, auprès de la communauté des aînés.
3. La nécessité que la structure de gouvernance reflète davantage les opinions, les orientations et les recommandations des membres de l'organisation.
4. L'espoir de trouver des solutions concrètes et constructives en vue d'améliorer les liens entre le National et les sections locales (communication, concertation, conciliation).
5. Le besoin criant d'apporter plus de soutien aux sections locales notamment en offrant des sessions de formation sur la structure de gouvernance et le financement (base récurrente), ainsi que des ateliers par exemple sur les droits, la résolution de conflits, etc.

Autre rappel important, les recommandations 3 et 5 ont déjà donné lieu à la création d'un groupe de travail Orientations (GTO) dont le mandat est de traduire en actions les orientations de l'AQDR dans le respect des cinq recommandations priorisées et d'un Groupe de travail Formation (GTF) dont la mission est de veiller à la mise en œuvre des formations priorisées par le conseil d'administration en juin 2013.

Cela dit, il serait évidemment fastidieux, et à l'occasion redondant, de reproduire ici tous les gestes proposés par chacune des 10 tables de travail que comptait l'atelier. Cependant, à partir des recommandations priorisées par les présidents, on peut certes y aller des principales suggestions de l'atelier.

RECOMMANDATION 1 : La reconduction, sans équivoque, de la mission première de l'AQDR, soit la défense collective des droits.

- En matière de **protection des aînés vulnérables**, la plénière recommandait **au National** une vigie sur la législation avec meilleure information aux sections pour qu'elles puissent relayer les positions AQDR. Elle souhaitait également, **au niveau des sections locales**, les voir participer au Tables d'aînés et clarifier les missions respectives tout en obtenant un soutien juridique en appui aux actions locales.
- **Développement de relations gouvernementales constructives**, à privilégier **au National**, le développement de relations constructives avec les ministères et organismes et **au niveau des sections locales**, le développement du réseautage

politique, les représentations auprès des institutions de la santé et la création de liens avec offre d'articles aux médias de toutes sortes.

- Enfin du côté de la **vigilance contre l'âgisme**, une seule recommandation, **au National**, celle de profiter de l'expertise de certaines sections comme par exemple en matière d'immigration.

RECOMMANDATION 2 : La volonté de s'affirmer davantage et d'être plus visible dans l'ensemble de la population québécoise, auprès des organismes ayant des vocations similaires et plus particulièrement, auprès de la communauté des aînés.

- **Développement d'une image positive**, trois actions à privilégier **pour le National**, être proactif : profiter des dossiers chauds pour mettre de l'avant l'AQDR (référant notamment aux Résidences soleil), profiter des compétences des présidents et présidentes de sections pour être des multiplicateurs, les impliquer, ainsi que les vice-présidents du National, et créer une ligne d'information SOS pour l'information des sections par le National. **Pour les sections locales**, trouver une piste d'action par an et la faire connaître pendant toute l'année.
- **Développement de partenariats avec les organismes de défense collective des droits des aînés**, deux actions soumises et s'adressant **aux sections locales** : trouver un dossier commun de défense des droits avec d'autres groupes et l'implication dans le programme Municipalité amie des aînés (MADA).
- Enfin deux actions à privilégier pour ce qui est du **renforcement de la mobilisation**, la première s'adressant **aux sections locales** : identifier un dossier de mobilisation et le partager avec le National et les autres sections. Quant **au National**, il s'agirait qu'il implique les sections locales dans les dossiers nationaux sur les territoires locaux, particulièrement d'où ces mêmes dossiers proviennent.

RECOMMANDATION 3 : La nécessité que la structure de gouvernance reflète davantage les opinions, les orientations et les recommandations des membres de l'organisation.

- Tout tourne autour du **renforcement du rôle démocratique de la gouvernance** qui fait l'objet de trois actions à privilégier pour la National et autant au niveau des sections locales. **Au National** : on recommande de jumeler l'Assemblée des présidents avec l'AGA pour réduire les dépenses et déplacements; mettre en place un processus d'accusé de réception des commentaires et demandes des sections en vue d'en assurer le suivi et créer un comité composé d'experts multidisciplinaires pour assurer la transparence de la gouvernance, sa qualité et son intégrité. Actions à privilégier du côté **des sections locales**: renforcer la collaboration avec le National, former les membres des CA des sections et donner de l'importance aux regroupements pour aller chercher ce que font les sections et participer à l'organisation de l'Assemblée des présidents pour apporter les préoccupations des régions

RECOMMANDATION 4 : L'espoir de trouver des solutions concrètes et constructives en vue d'améliorer les liens entre le National et les sections locales (communication, concertation, conciliation).

- Sous l'orientation de la **régionalisation du mouvement, du côté du National**, on devrait privilégier plus de partage et de communications entre les sections pour échange d'expertise, d'information et de participation (ex. bottin de partage des contacts) et mieux définir les comités nationaux avec tournée nationale des représentants des comités. Côté **sections locales**, favoriser les regroupements régionaux.
- **Adoption des technologies de l'information par les sections**, on privilégiera la formation sur l'utilisation de Skype pour partages à distance, **du côté du National**, et on adaptera la formation aux besoins spécifiques **des sections locales** du côté de ces dernières.
- **Consultation des sections en continu**, l'atelier y ajoutera simplement que la communication comme telle doit aussi « se faire en continu ».

RECOMMANDATION 5 : Le besoin criant d'apporter plus de soutien aux sections locales notamment en offrant des sessions de formation sur la structure de gouvernance et le financement (base récurrente), ainsi que des ateliers par exemple sur les droits, la résolution de conflits, etc.

- **Développement du soutien aux sections**, une action à privilégier au côté **du National** : le soutien à la mission par de la formation adaptée, de l'accompagnement dans les difficultés et dans leur développement afin de développer un sentiment d'appartenance
- **Développement de projets d'action concertée**, de nouveau une seule action à privilégier **par le National** : la concertation des sections pour dégager les meilleures pratiques et les répandre dans les autres sections.
- **Financement des sections par le SACAIS**, pour le National, qu'il soutienne les démarches de financement des sections au SACAIS (plus de représentations, plan de financement d'ensemble, information et accompagnement des sections). Pour **les sections locales**, la formation pour une meilleure compréhension du programme et des formulaires à remplir selon la situation de chaque section ainsi que travailler à la réduction des frais de vérification.
- **Multiplication des Comités Milieu de vie (CMV)** : l'atelier a exprimé le souhait que l'on continue à développer les CMV et que les sections soient soutenues dans ce développement.
- **Enfin en matière de gestion centralisée des cartes de membres** : une action à privilégier du côté **des sections locales** qui pourraient en maintenir la gestion pour celles qui veulent poursuivre le recrutement majoritaire de personne à personne.

À noter, en après-midi, un exercice où l'on devait de nouveau être un peu bousculé par le temps mais qui a permis aux participants, réunis aux mêmes tables qu'en matinée, d'échanger sur à peu près toutes les sources de financement possibles, présentation commentée par le président M. Louis Plamondon suivi de suggestions des sections venant faire état de méthodes locales à succès. Le tout à être communiqué à l'ensemble des sections par le National.

4 juin : assemblée générale annuelle

Assez peu de choses du côté des changements aux statuts et règlements dont un voulant que la présidence d'un comité national soit une dorénavant une nomination du conseil d'administration de l'Association (sur recommandation des membres dudit comité). Le changement a été adopté avec mention du fait que le terme « président ou présidente » est aussi remplacé par celui de « responsable ».

Puis une grogne bien sentie autour du fait que le CA « *a présumé que sa décision serait acceptée par l'assemblée générale* », selon son président M. Louis Plamondon, et a donc informé les sections locales d'une hausse de 3 \$ à 5 \$ du droit d'adhésion des membres (ristourne au National). Plusieurs intervenants sont donc venus exprimer leur désaccord, d'autant plus que le National recommandait fortement, dans la même lettre adressée aux sections locales, de hausser le coût de la carte de membre à 20 \$ ce à quoi certains se sont fortement opposés. Bref l'assemblée a vertement blâmé et le CA a pris le blâme.

Bien sûr qui dit AGA dit dépôt des rapports d'activités, et du National et des sections locales, imposants documents qui seront sur le site de l'Association dans un proche avenir si ce n'est déjà fait.

Côté finances, on aura tergiversé sur le choix de nouveaux vérificateurs un long moment, au point que les permanents ont été invités à imprimer les soumissions des entreprises comptables concernées pour consultation par les participants et que le tout en aura manifestement laissé certains sur leur appétit. On se sera aussi « chamaillé » un bon moment sur des interprétations comptables, quant au dernier exercice financier, ce qui fait que certains sont repartis avec l'idée d'un déficit de plus de 100 000 \$, comblé par le bas de laine de l'Association, que d'autres ont nié par le retour éventuel de la taxe de vente...

Bref un moment d'avant-élection où le désir de changement était extrêmement présent au point d'ailleurs que huit candidats allaient se disputer les cinq postes disponibles alors qu'on trouve assez fréquemment moins de candidats que de postes à combler. Résultats du vote, élection de quatre nouveaux membres au conseil d'administration : Judith Gagnon, Louise Beaudry et Hélène Robillard-Frayne de même que Jean-Claude Paquet.

ÉLECTION DES OFFICIERS

Membre de l'AQDR depuis 2007, Mme Judith Gagnon en devient présidente et aborde le tout avec un esprit de collaboration et d'ouverture, lira-t-on sur CNW dans les heures qui suivront. À titre de présidente de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, Mme Gagnon a acquis une excellente connaissance du mouvement des aînés au Québec, des ressources disponibles et des moyens d'action qui s'y rattachent. Elle comprend bien les défis auxquels font face les organismes en défense collective des droits.

« Créée depuis 1979 par des aînées et aînés qui ont senti le besoin de se regrouper pour défendre leurs droits, l'AQDR représente encore aujourd'hui une grande force », rappelle Mme Gagnon. « Malgré des gains appréciables, il y a encore des enjeux majeurs et des luttes à mener. Pour ce faire, je crois que le mouvement AQDR doit

prendre sa place dans la sphère publique et s'affirmer davantage pour devenir le leader incontestable de la défense collective des droits des aînés. »

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNEE 2014-2015 :



Judith Gagnon, présidente (AQDR Québec)
André Jalbert, 1er vice-président (AQDR Québec)
France Neveu, 2e vice-présidente (AQDR Rouyn-Noranda)
Marcel Loyer, trésorier (AQDR Brandon)
Hélène Robillard-Frayne, secrétaire (AQDR Ahuntsic–St-Laurent)
Louise Beaudry, administratrice (AQDR Brandon)
André Côté, administrateur (AQDR Beauce-Etchemins)
Anne Falcimaigne, administratrice (AQDR Laval-Laurentides)
Jean-Claude Paquet, administrateur (AQDR Lévis Rive-Sud)
Louis Plamondon, administrateur (AQDR St-Michel)
Huguette Plouffe, administratrice (AQDR L'Assomption)

DÉPARTS À SOULIGNER

L'AQDR nationale a tenu à remercier les deux membres sortants du conseil d'administration, Lise Bournival (AQDR Des Chenaux) et Pauline Robert (AQDR Granby) pour leur implication et pour avoir partagé leurs expertises dans leurs sections respectives et à l'ensemble du mouvement. Lise aurait souligné neuf ans en septembre en tant que membre du conseil d'administration, période durant laquelle elle a occupé le poste de trésorière durant six ans. Pauline, de son côté, a été quatre ans au secrétariat du conseil d'administration national.

Prix Yvette-Brunet

C'est au cours d'une réunion du comité des Communications, précédant l'AGA, que la responsable Karole Lamer a attiré l'attention sur la démarche du comité du Prix Yvette-Brunet, des informations sur lesquelles on a rarement insisté, sinon sur le site même de l'AQDR.

D'abord le Prix Yvette-Brunet a été créé en 1994 pour souligner et immortaliser le travail de l'une des présidentes de l'AQDR. Mme Yvette Brunet était toute préoccupée par son retour aux études lorsqu'elle entendit parler de l'AQDR. Comme elle avait l'âge requis pour devenir membre, elle se rapprocha de l'association et devint présidente provinciale pendant plusieurs années, jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent et qu'elle nous quitte en nous laissant le souvenir indélébile de son engagement, de sa disponibilité et de ses nombreuses réalisations. Le « pouvoir gris », elle l'a personnalisé entraînant avec elle les sections dans la lutte à la pauvreté, pour un logement décent, pour un revenu de retraite plus élevé et contre toutes les formes de violence.

En souvenir de cette présidente si dynamique, l'AQDR a créé le Prix Yvette-Brunet qui est décerné à chaque assemblée générale annuelle par un jury dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Composé, cette année, de Louise Bournival, Huguette Plouffe et Karole Lamer, le jury de cette année a tenu compte de critères de sélection aussi précis que méconnus de l'ensemble des membres à savoir des réalisations qui : améliorent la défense collective des droits des aînés selon certains critères; portent sur la sécurité des aînés; améliorent et conservent la santé des aînés; fournissent de l'information pertinente aux aînés; augmentent le nombre de membres de la section; permettent de partager les projets avec d'autres organismes et favorisent les projets intergénérationnels.

La décision du jury est également basée sur un seul projet spécifique et non pas les activités annuelles de la section. Par exemple, les projets pourraient lutter contre l'âgisme, la maltraitance, l'abus de médicaments, la fraude. D'autres initiatives positives seront aussi considérées comme: l'achat de matériel comme des vélos stationnaires, des cours de yoga fournis gratuitement dans des centres, des ordinateurs ou des tablettes, etc.

LES GAGNANTS DE CETTE ANNÉE

C'est donc à partir de ces critères que le jury de cette année a fait connaître ses gagnants que nous présentons ici en images.



Prix Yvette-Brunet 2013-2014 décerné à l'AQDR Alma pour le projet « Échec à la maltraitance chez les aînés ». Sur la photo, Mme Lise Bournival, du comité Prix Yvette-Brunet, Mme Lucie Harvey, présidente de l'AQDR Alma, et M. Louis Plamondon, président de l'AQDR nationale.

Trois autres sections étaient des mises en nomination de cette année et ont reçu des certificats reconnaissance. On reconnaît, sur les trois photos qui suivent, le président M. Louis Plamondon en compagnie (de gauche à droite) de Mme Gilberte Faucher, présidente de l'AQDR des Chenaux, Mme Hélène Morin, présidente AQDR Beauce, et M. Claude Trudel, président AQDR Mékinac.



Des visiteurs remarqués

Reste à dire un mot des visiteurs de cette année, dont M. Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield, venu faire un portrait dynamique et intéressant de sa belle ville. On a aussi entendu les propos de M. Normand Thouin, président du mouvement MÉDAC, organisme sans but lucratif fondé par M. Yves Michaud et voué à la défense des droits et intérêts des actionnaires, à la promotion de la bonne gouverne des entreprises et à l'éducation financière. Aussi des invités spéciaux, Mme Murielle Lafond, directrice de comptes, partenaires d'affaires et porte-parole de La Capitale, précieux associé de l'AQDR, conférencière de la présentation de la protection juridique de La Capitale.



Enfin parmi les invités très remarqués, Dr André Davignon, M.D., FRCP, directeur fondateur de l'Observatoire Vieillesse et Société (OVS), organisme à but non lucratif créé en 2003 visant à lutter contre l'âgisme et à faire la promotion du bien vieillir des aînés. L'organisme est rattaché à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et fait la promotion des droits et libertés des personnes plus âgées dont le certificat officiel ([cliquez ici](#)) a reçu l'appui unanime des participants à l'AGA de Valleyfield.

Auteur de plus de 200 publications scientifiques, professeur émérite à la faculté de médecine, le Dr André Davignon a été médecin clinicien enseignant PTG à l'Université de Montréal durant toute sa carrière. Il a été responsable de l'implantation de la cardiologie pédiatrique à l'hôpital Sainte-Justine et en a dirigé le service pendant plusieurs années.



HUMOUR BRITANNIQUE

Un tremblement de terre de force 8,1 à l'échelle de Richter frappe le Moyen-Orient. Deux millions de Musulmans meurent et un million sont blessés. L'Irak et l'Iran sont détruits et leurs gouvernements sont pris au dépourvu. Le monde est sous le choc.

Les États-Unis envoient des troupes de soldats.

L'Arabie saoudite envoie du pétrole.

Les pays latino-américains envoient des fournitures diverses.

L'Australie envoie du bétail et de la nourriture.

Les pays asiatiques envoient de la main d'œuvre pour reconstruire.

Le Canada envoie des équipes médicales.

La Grande-Bretagne, ne voulant pas être en reste, envoie deux millions de Musulmans de remplacement.

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef et mise en page: Gilles Boucher

Responsabilité : Comité des communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de septembre 2014

Envoyez vos textes avant le 15 août

À : fds@aqdr.org

